



Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes

Synthèse de l'actualité

Du 22 février au 2 mars 2015

Action institutionnelle

Journée internationale des Droits des femmes : « Elles font la France »

Une centaine de femmes, parmi celles qui « font la France », seront reçues le 8 mars par le **président de la République**, François HOLLANDE, au Palais de l'Élysée, en présence de Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales de la Santé et des Droits des Femmes, et de Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes. Etudiantes, salariées, entrepreneures, enseignantes, agricultrices, policières, artistes, sportives, retraitées, citoyennes engagées, bénévoles, toutes contribuent au dynamisme de notre pays et à sa cohésion sociale. C'est aussi en leur nom que le gouvernement agit chaque jour de l'année pour l'égalité. Ce sont ces femmes que la République a décidé de mettre en avant le **dimanche 8 mars**. Quelle que soit leur génération, leur position sociale, elles créent, elles imaginent, elles travaillent. La France n'offrirait pas le même visage au monde sans leur engagement. Chaque jour, « elles font la France ». Depuis 2012, le gouvernement a placé l'égalité femmes-hommes au cœur de ses priorités politiques. Au-delà des actions déjà mises en œuvre, en particulier dans le cadre de la **loi du 4 août 2014** qui rentre progressivement en application, cet engagement se poursuivra tout au long de l'année 2015, en particulier autour de trois axes : la place des femmes dans l'espace public, l'égalité professionnelle et la lutte contre les stéréotypes sexistes.



Le 8 mars 2015 sera donc l'occasion de mettre en valeur ces engagements et de saluer le rôle de toutes les femmes dans le combat pour l'égalité qu'elles mènent et pour lequel la France agit chaque jour de l'année. Le point culminant d'une semaine riche en événements sur l'ensemble du territoire ([la cartographie est mise en ligne sur notre site](#)), sera cette rencontre des femmes de tout le pays avec le président de la République. Engagées depuis plusieurs semaines dans un travail de débat avec les **délégations régionales aux droits des femmes et à l'égalité**, elles feront part de leur expérience et de leur réflexion sur les stéréotypes qu'elles subissent en tant que femmes, le chemin vers l'égalité professionnelle, encore semé d'embûches, et sur la place des femmes dans l'espace public.

Signalons enfin la publication de la traditionnelle brochure actualisée « **Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : les Chiffres-Clés - L'essentiel- édition 2015** ». A travers une série d'infographies, cette nouvelle édition s'adresse à toutes et à tous : associations, syndicats, entreprises, collectivités, mais aussi citoyennes et citoyens. Cette édition sera complétée au cours de l'année par une publication assortie d'analyses.

[Retrouver les informations sur notre site](#)

Pascale BOISTARD à la rencontre des agricultrices

Pascale BOISTARD s'est rendue les 24 et 25 février au **Salon International de l'Agriculture** à Paris pour rencontrer des agricultrices. A cette occasion, elle a visité le stand de la Région Picardie avant de présenter avec Alain VIDALIES, Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, le livre « 42 portraits de femmes de mer ». Cet ouvrage met à l'honneur le travail, les métiers et la place des femmes dans l'ensemble de la filière de la pêche et de l'aquaculture, tant à bord des navires de pêche et dans la production aquacole, qu'à des postes à terre. Pascale BOISTARD a également présenté la nouvelle version du guide « Femmes en agriculture, vos droits ». Ce guide, construit en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et avec la Mutualité sociale agricole, a pour vocation d'accompagner les femmes travaillant ou souhaitant travailler dans le secteur agricole (synthèse du 31 novembre 2014).



[Retrouver l'information sur notre site](#)

Un échange avec les personnes prostituées



A un mois du débat au Sénat de la loi contre la prostitution, la secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, Pascale BOISTARD, a participé le 25 février à une maraude de l'**Amicale du Nid** à Paris. Elle a salué à cette occasion l'action des travailleuses et travailleurs sociaux-ales qui accompagnent quotidiennement les personnes prostituées, avec lesquelles elle a également échangé. **Le Parisien** du 27 février a assisté à la rencontre et consacre une page au sujet sous le titre « *Une ministre à la rencontre des prostituées* ». Le quotidien donne la parole à la ministre, qui souligne qu'« acheter un acte sexuel encourage la traite des êtres humains ». « *Responsabiliser le client* », explique la ministre, « c'est lui faire prendre conscience de ce qu'est vraiment la prostitution et de ses conséquences, physiques et psychiques, sur les femmes et les hommes qui y sont contraints. Cela permet de qualifier la prostitution comme une violence ».

Nomination au cabinet de la secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes

Par arrêté du 10 février 2015, publié au **Journal officiel** du 17 février, Aurore CHARDONNET est nommée au cabinet de la secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes en tant que conseillère en charge de l'éducation, de la culture, des stéréotypes et des relations internationales.

Le HCEfh appelle au partage du pouvoir entre les femmes et les hommes

A la veille de la constitution des nouvelles assemblées départementales (lire page 9) et de la désignation des têtes de listes aux élections régionales, le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** (HCEfh) a publié un rapport sur la parité et, dans des recommandations, appelle les partis politiques à s'engager pour le partage du pouvoir entre les femmes et les hommes. Ce sont Danielle BOUSQUET, présidente du HCEfh, ancienne députée et vice-présidente de l'Assemblée nationale, et Réjane SENAC, présidente de la commission parité du HCEfh, chargée de recherche CNRS au CEVIPOF de Sciences Po, qui ont présenté le 26 février le rapport d'évaluation de la mise en œuvre des lois dites de parité dans le cadre des élections 2014 intitulé : « Entre progrès et stagnations ».



[Retrouver le rapport sur le site du HCEfh](#)

Le HCEfh salue les recommandations formulées par Catherine QUERE et Catherine COUTELLE

Dans un communiqué de presse du 19 février, le **Haut Conseil à l'égalité** salue le rapport d'information relatif au projet de loi sur la santé de la Délégation aux droits des femmes de l'**Assemblée nationale** (synthèse du 21 février). Le HCEfh salue les recommandations formulées, qui sont de nature à renforcer ce projet de loi, en prenant mieux en compte les enjeux spécifiques aux femmes, en facilitant l'accès à la contraception et en améliorant l'accès à l'avortement, et espère un accueil favorable de la Commission des affaires sociales et du Gouvernement, dans la continuité de l'engagement constant et régulier de la France depuis mars 2013 pour faire de l'avortement un droit entier et effectif, qui reconnaisse l'autonomie des femmes (lire également page 10).

« Genre et espace public » : des temps forts en Ile-de-France

Après une année riche sur le sujet « genre et espace public », le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** recommande trois événements de grande qualité qui mettront ce thème à l'honneur autour du 8 mars, Journée internationale pour les Droits des femmes : la rencontre « [Les femmes sont dans la place](#) » le **vendredi 6 mars**, par le Conseil Général de l'Essonne (ci-contre), le colloque « [Le sexe de la ville](#) », par le site d'information Les Nouvelles News, le **samedi 7 mars** à Paris (synthèse du 21 février), et « [Agir contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les transports](#) », par l'Observatoire des violences envers les femmes



du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le **lundi 9 mars** en Seine-Saint-Denis. Le HCEfh salue la dynamique des actrices et acteurs de l'égalité de la région et rappelle qu'à cette occasion, les 6 et 9 mars, il organisera une consultation participative auprès des participant-e-s à ces événements, afin de recueillir leurs témoignages de harcèlement sexiste dans les transports mais aussi leurs idées ou propositions pour le combattre (Illustration ci-contre : Thomas MATHIEU, auteur de BD et à l'origine du [blog Projet Crocodiles](#), synthèses des 31 octobre 2013 et 12 mai 2014).

Présentation du rapport de la commission des droits des femmes du Parlement européen

Chaque année au **Parlement européen**, la commission des droits des femmes prépare un rapport pour évaluer les progrès faits pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'Union. Ce rapport, rédigé par Marc TARABELLA, sur l'égalité des genres en 2013, sera présenté et débattu le lundi 9 mars, lors de la Session plénière du Parlement à Strasbourg. Dans un entretien, Marc TARABELLA présente les progrès effectués, les défis à venir et l'état de l'opinion dans l'Union européenne.



[Lire le communiqué sur le site du Parlement européen](#)

Une Europe moderne est une Europe plus féminine



« *Quels sont les changements introduits en Europe en matière d'égalité entre les hommes et les femmes au cours de l'année 2014 ?* ». Dans le dernier numéro de **Questions d'Europe**, chiffres à l'appui, Pascale JOANNIN, directrice générale de la **Fondation Robert Schuman**, cible la présence féminine au Parlement européen, dans les gouvernements nationaux ou dans les parlements, ainsi que dans les entreprises. Selon elle, « *à l'approche de la journée des femmes le 8 mars, l'Europe doit aller encore plus loin pour conserver son avance* ».

[Lire l'article sur le site la Fondation Robert Schuman](#)

Adoption du rapport « HONEYBALL » : l'Europe vote pour l'abolition de la prostitution

Dans un communiqué commun du 26 février, Catherine COUTELLE, députée, présidente de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, Maud OLIVIER, députée, rapporteure de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, et Guy GEOFFROY, député, président de la commission spéciale sur le système prostitutionnel à l'Assemblée nationale, se félicitent de l'adoption par le **Parlement européen** à une très large majorité du rapport de Mary HONEYBALL sur « L'exploitation sexuelle et la prostitution, et leurs conséquences sur l'égalité entre les femmes et les hommes ». Selon les député-e-s, « *ce rapport parvient aux mêmes conclusions que celui qui a fondé la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel* » et conforte la France « *dans la voie choisie (...) d'une politique abolitionniste* ».

[Retrouver le rapport sur le site du Parlement européen](#)

« Sauver le congé maternité : le Conseil met le feu aux couches »

Alors que les socialistes européens viennent de déposer une proposition afin de sauver le congé maternité : 18 semaines dont 6 payées à 100 % et 12 à 85 %, le Conseil vient d'annuler une réunion sur ce thème. Marie ARENA, députée PS en charge de l'égalité des genres au **Parlement européen**, a diffusé le 26 février un communiqué titré « *Sauver le congé maternité : le Conseil met le feu aux couches* ». Pour Marie ARENA, « *sauver le texte législatif sur le congé maternité est crucial pour tout ce que le texte apporte en matière de droit du travail pour les femmes européennes* ». Et de préciser que la proposition comporte également une flexibilité pour permettre de mieux répartir la parentalité en autorisant les états à utiliser le congé parental pour atteindre les 18 semaines. Sont également en jeu les mesures de protection contre les licenciements abusifs, le droit de retrouver un travail après la grossesse, la sécurité au travail ou des dispositions concernant l'allaitement.



Dans les territoires

Haut-Rhin : campagne d'affichage pour dénoncer les violences sexuelles

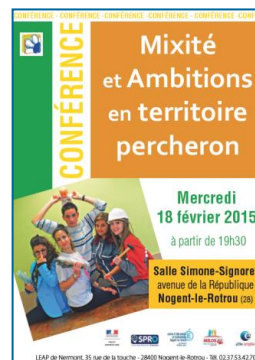


« *Stop au silence !* », pour libérer la parole liée aux violences sexuelles, une campagne d'affichage a été organisée par la Ville de Mulhouse du 4 au 18 février en partenariat avec le Parquet et le commissariat de Police. Une initiative saluée par la **députée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** du Haut-Rhin. C'est ainsi qu'une centaine d'affiches de grande taille, visibles sur le réseau de tram mulhousien, interpellent chacune et chacun, invitent à briser le silence et suggèrent de s'adresser aux autorités locales compétentes.



Eure-et-Loir : Conférence « Mixité et Ambitions en territoire percheron »

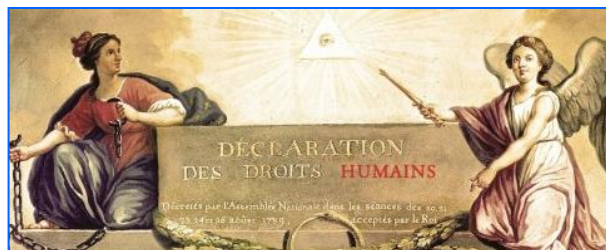
La première action du projet « Mixité et ambitions en territoire percheron » s'est déroulée le 18 février et a connu un franc succès. La conférence a réuni 150 personnes à Nogent-le-Rotrou, dont de nombreuses personnalités : élu-e-s, représentant-e-s de l'Etat, ainsi que les direct-rices-eurs d'établissements scolaires, parents d'élèves, présidents d'association et bien entendu, élèves. La conférence était organisée autour d'interventions de plusieurs femmes, qui ont témoigné de leurs parcours et de représentant-e-s d'institutions impliquées pour faire avancer la mixité des métiers : **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité** (DDDFE) et à l'égalité, ONISEP, Rectorat, Conseil régional. Le projet a donné lieu à une convention de partenariat entre le lycée Nermont, la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou et la DDDFE d'Eure-et-Loir. Les objectifs sont de mettre en valeur les femmes et hommes du territoire percheron qui, par leur métier ou par leur parcours, ont su aller au bout de leurs ambitions dans des métiers pour lesquels les préjugés ou les freins liés au genre sont encore très présents ; et de mobiliser des élèves pour qu'ils produisent des actions reposant sur une réflexion de fond et un travail pédagogique sur les questions de mixité, d'ambition, d'égalité professionnelle. Pour ce projet, six lycéens avaient reçu en décembre 2014 un prix du concours « liberté, égalité, mixité dans les choix d'orientation » décerné par la **délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** du Centre.



Egalité, non discrimination, féminisme

En avant pour les « droits humains » !

Le **collectif Droits humains**, créé par des actrices et acteurs de la société civile, a lancé le 25 février 2015 une campagne intitulée « Droits humains pour tou-te-s ». Cette campagne vise à obtenir l'abandon par les institutions de la République française de l'expression « droits de l'Homme » pour la remplacer par celle de « droits humains ». De nombreuses associations se sont déjà associées à l'action. Le mardi 7 avril, se déroulera à Paris une conférence, qui rassemblera les actrices et acteurs de la mobilisation, pour une présentation officielle de leur demande, et du calendrier des actions à venir. Divers-e-s représentant-e-s des institutions de la République française seront invité-e-s à venir expliquer leur plan d'action pour répondre à ces demandes.



[Retrouver le site dédié à l'action « Droits humains pour tou-te-s »](#)

Rendez-vous le 6 mars pour connaître le « macho de l'année »

Après André VINGT-TROIS, cardinal archevêque de Paris, Louis NICOLLIN, président du club de football de Montpellier, Jean-Claude ELFASSI, paparazzo, Maxime VALLETTE, créateur de sites Internet, Pierre BLAZY, avocat bordelais, et Bernard RONSIN, conseiller général de l'Aisne... Qui sera le prochain ? Pour la septième année consécutive, les **Chiennes de garde** vont décerner leur prix au Macho de l'année **le vendredi 6 mars** au Divan du Monde à Paris. Le Prix au Macho de l'année, décerné par les Chiennes de garde, est destiné à l'auteur de la remarque, déclaration ou insulte la plus sexiste, faite publiquement à une femme ou au sujet des femmes, pendant l'année 2014.

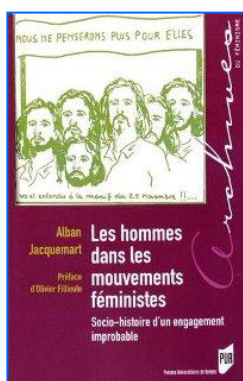


Deux nouveaux titres de la collection Egale à égal

Le 11 mars prochain, deux nouveaux titres de la collection Egale à égal, lancée en 2014 par le **Laboratoire de l'Égalité** et les Editions **Belin** (synthèses des 21 février et 31 octobre 2014), sortiront en librairie : « Les hommes veulent-ils l'égalité ? », de Patric JEAN, sur l'engagement, les difficultés et l'intérêt des hommes à passer du politiquement correct en matière d'égalité femmes-hommes, à un comportement véritablement égalitaire, et « Les femmes ne sont pas faites pour courir », de Patrick BOCCARD, sur les obstacles à franchir pour les femmes dans le sport et sur leur percée dans une forteresse traditionnellement masculine.



Les hommes dans les mouvements féministes



Alban JACQUEMART, sociologue, post-doctorant au Centre d'études de l'emploi et chercheur associé au Centre Maurice Halbwachs (CNRS-ENS-EHESS), auteur de « Les hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable », qui vient de sortir aux **Presses universitaires de Rennes**, sera [l'invité de Sciences Po, le jeudi 12 mars](#). « *Comment des hommes deviennent des militants féministes ?* », s'est demandé Alban JACQUEMART. Le livre répond en développant une sociologie historique et politique de cet engagement statistiquement minoritaire et socialement improbable. À partir d'entretiens biographiques avec des militants et de sources d'archives diversifiées, il analyse ainsi les contextes historiques et militants et les trajectoires sociales qui ont rendu possibles ces engagements féministes en France.

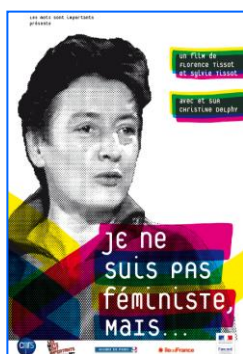
Un colloque sur la lutte contre les extrémismes religieux pour les droits des femmes

A l'occasion du 8 mars, la **Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF)** organise sous le haut patronage de Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, un colloque intitulé « 20 ans de lutte contre les extrémismes religieux pour les droits des femmes en Europe », le **jeudi 5 mars** à la Maison de l'Europe à Paris.



[Pour en savoir plus sur le site de la CLEF](#)

« Je ne suis pas féministe, mais... »



Le **Centre audiovisuel Simone de Beauvoir** organise une présentation du documentaire de Florence TISSOT et Sylvie TISSOT, en présence de Christine DELPHY et des réalisatrices, le **jeudi 12 mars** au Luminor à Paris. « Je ne suis pas féministe, mais... » est une expression évoquée par Christine DELPHY lors d'une émission où elle est invitée avec Simone DE BEAUVOIR en 1985, phrase que beaucoup de femmes ont pu prononcer un jour, par peur d'employer un mot stigmatisé, mais pour s'autoriser quand même à exprimer un désir d'égalité. Mêlant entretiens filmés et images d'archives, ce documentaire offre le portrait d'une théoricienne féministe, militante et fondatrice du MLF. Il retrace la trajectoire d'une figure majeure de l'histoire du féminisme en insistant sur l'importance des luttes, d'hier à aujourd'hui, pour faire avancer la cause des femmes.

[Retrouver le blog dédié au film « Je ne suis pas féministe, mais... »](#)

De New York à paris : des seins politiques

Nous consacrons dans notre dernière synthèse (21 février) un sujet au « *corps politique* » des **Femen**. Le sujet fait encore couler de l'encre dans **Le Monde** du 28 février qui consacre une page aux « *seins politiques* ». « *Les seins sont-ils des « organes sexuels », et leur exhibition, une « agression sexuelle » ? Les femmes peuvent-elles montrer leur poitrine en public sans risque pénal, comme les hommes ? Appartient-il aux femmes d'en décider ?* », se demande le journal, avant de rappeler que « *ces questions sont actuellement débattues en France dans le cadre de deux affaires dont les jugements sont en appel* ». Le quotidien souligne qu'à New York, les féministes ont conquis le droit de se montrer torse nu dans les parcs publics au nom de l'égalité entre hommes et femmes. En conclusion de l'article, l'historienne Marilyn YALOM estime que « *les Femen choquent parce qu'elles osent s'attaquer aux puissants et aux institutions sacrées* ».



Recalée pour le Panthéon, Olympe DE GOUGES retourne à sa cuisine



Les chargé-e-s de communication de l'**Assemblée nationale** n'ont rien trouvé de mieux pour rendre hommage à Olympe de Gouges, que de proposer un « *Tablier de cuisine illustré d'une affiche révolutionnaire d'Olympe [sic] de Gouges, rédactrice de La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, qui revendique le droit des femmes à choisir librement leur époux* ». Selon le **Big Browser** du **Monde**, ce sont « *les rédacteurs* » (sic ! C'est décidément bien compliqué l'égalité NDC) de **Causette**, qui ont repéré et diffusé l'existence de l'accessoire, et l'ont fait savoir sur le compte **Twitter** du magazine le 20 février. Sans surprise, de nombreux commentaires ont pris le relais sur la Toile et l'accessoire domestique a été retiré de la vente quelques heures plus tard. Comme le commente une observatrice, « *un tablier de cuisine pour évoquer celle qui écrit de nombreux textes en faveur des droits civils et politiques des femmes s'apparente pour beaucoup à une provocation* ».

Application de la loi anti-discrimination en Belgique

En Belgique, l'**Institut pour l'égalité des femmes et hommes (IEFH)** a mis en demeure le 24 février les organisateurs d'une course cycliste en Flandre pour leur campagne promotionnelle sexiste (et récidiviste !). Cette dernière est considérée par l'Institut comme une violation de la loi belge anti-discrimination du 10 mai 2007. « *L'affiche en question représente une hôtesse de dos, avec la jupe soulevée, et la main d'un coureur cycliste qui s'en approche sous-entendant que ce dernier à l'intention de la pincer* », explique l'**IEFH**. « *Le slogan, par ailleurs, confirme l'intention du coureur de pincer l'hôtesse et incite les cyclistes à l'imiter* ». L'Institut, par son action, rappelle aux organisateurs de la course à l'initiative de cette campagne, que la loi anti-discrimination interdit « *tout comportement indésirable lié au sexe, et qui a pour objet ou pour effet, de porter atteinte à la dignité de la personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant* ». De ce fait, l'Institut a exigé la cessation immédiate de la campagne et le retrait des affiches. **Le Soir** consacre une pleine page à l'affaire le 26 février, et titre sur « *Le sport, dernier bastion des machistes et sexistes ?* ». Dans un nouveau communiqué, l'Institut se félicite de la réussite de la médiation entreprise avec les organisateurs qui ont annoncé retirer leur affiche sexiste. La satisfaction de l'Institut reste cependant « *mitigée* » compte tenu de l'image du monde sportif, qui reste très masculine.



Egalité dans la vie professionnelle

Chômage et emploi des femmes : de moindres inégalités ?

Le 2 mars, le blog de l'**Observatoire français des conjonctures économiques** (OFCE) centre de recherche en économie de **Sciences Po** a publié un article de Françoise MILEWSKI (photo), sur le chômage et l'emploi des femmes. « *La dégradation du marché du travail a touché différemment les femmes et les hommes depuis le début de la crise* », explique l'économiste. « *Les évolutions récentes montrent que les formes des ajustements diffèrent. Les inégalités de sexe produisent des évolutions différenciées de l'emploi et du chômage, qui conduisent en retour à des formes spécifiques d'inégalités* ».



[Retrouver l'article sur le blog de l'OFCE](#)

Le 5 mars, la CFDT décape les clichés !



Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la **CFDT** organise, le **jeudi 5 mars**, un grand rassemblement de plusieurs centaines d'adhérent-es et de militant-es à la Cité des Sciences et de l'Industrie au Parc de la Villette pour une journée d'échanges, de débat, ponctuée de spectacles et de conférences.

[Retrouver le programme de l'événement](#)

Jeunes cadres : vers la mixité dans l'emploi

Selon le **Centre d'étude et de recherches sur les qualifications** (CEREQ), « *contrairement à ce que l'on observait pour toutes les générations précédentes, la part de jeunes femmes qui occupent, trois ans après leur entrée sur le marché du travail, un emploi de cadre, est équivalente à celle des jeunes hommes* », autrement dit, sur 100 jeunes cadres, 49 étaient des jeunes femmes en 2013, contre 41 en 2007. Le CEREQ annonce en effet que parmi les jeunes qui occupaient un emploi trois ans après leur sortie de formation, 20,4 % des jeunes femmes et 20,8 % des jeunes hommes de la génération 2010 étaient cadres. Ce n'était le cas que de 14,7 % des jeunes femmes contre 18,2 % des jeunes hommes de la génération 2004, indique le centre qui souligne que « *cette quasi parité dans l'accès à cette catégorie est une grande première dans l'histoire de l'insertion professionnelle des jeunes : jamais les jeunes femmes n'avaient atteint, dans d'aussi grandes proportions ces positions professionnelles* ».



[Retrouver l'information et des infographies sur le site du CEREQ](#)

Les femmes à la une du Parisien

Comme chaque année à l'approche du 8 mars, **Le Parisien** consacre son **cahier économie** (28 pages) à un numéro « spécial femmes ». Le 2 mars le journal faisait donc sa une sur les réseaux professionnels de femmes, « *de plus en plus structurés* », qui « *deviennent un atout déterminant de leur réussite* ». Parmi les nombreux sujets consacrés à la place des femmes dans l'économie (parfumerie, vigne, édition...) ou face à l'argent (investissement, bourse on notera l'entretien avec Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargé du numérique. « *Les femmes ont un rôle moteur à jouer dans la révolution numérique* », souligne la ministre.



[Retrouver l'ensemble du cahier sur le site du parisien](#)

Christine LAGARDE tente de rétablir son image féministe

Une récente étude des économistes du [Fonds monétaire international](#) (FMI) s'efforce de comprendre les mesures à prendre afin d'assurer aux femmes l'égalité des chances dans le monde du travail.

Le constat fondamental est qu'il faut établir des règles du jeu justes et équitables. A cette occasion, la directrice générale du FMI, Christine LAGARDE, qui s'était faite remarquer dans les milieux féministes par ses déclarations après la mort du roi saoudien ABDALLAH (synthèse du 6 février), est revenue sur la question du genre, en parlant d'une « *conspiration contre les femmes* ».

« Dans trop de pays », a-t-elle expliqué, « trop de restrictions juridiques dissuadent les femmes de participer à la vie économique, de rejoindre le monde du travail ». Christine Lagarde était également [l'invitée de Madame Figaro du 27 février](#), qui publie un entretien avec elle, « sans tabou », sous le titre « *Il ne faut jamais lâcher la cause des femmes* ». Selon le magazine, « Christine LAGARDE n'a jamais éludé les questions de genre. Être une femme de pouvoir dans un univers hautement masculin implique, dit-elle, des responsabilités. »



Parité et vie politique

Les départementales remplacent les cantonales ! Et les femmes, les hommes ?

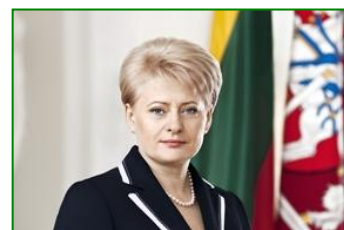


Les élections départementales remplacent les élections cantonales. Elles vont permettre d'élire pour six ans, dans chaque canton, un binôme (constitué d'une femme et d'un homme). Ces nouveaux conseillers et conseillères élu-e-s siégeront à l'assemblée dirigeant le département dénommé désormais conseil départemental (ex-conseil général). Les élections auront lieu le **dimanche 22 mars**

pour le premier tour et le **dimanche 29 mars** pour le second tour. Plusieurs médias se penchent sur la question le 27 février : « *Départementales/régionales : les partis politiques appelés à faire des efforts sur la parité* », **La Gazette des communes** ; « *Départementales : le risque d'une parité en trompe-l'œil* » **Les Echos**, « *En politique, la parité progresse... sous la contrainte* », **La Croix**. **L'Humanité** du 2 mars titre de son côté sur le rapport du **Haut Conseil à l'égalité** entre les femmes et les hommes (HCEfh) (lire page 2) : « *Quinze ans après la loi, la parité reste un objectif* ».

Les femmes au pouvoir pour un monde différent

La Présidente lituanienne, Dalia GRYBAUSKAITE (photo), s'est rendue à Santiago (Chili) le 27 février pour assister à un événement co-organisé par l'**Organisation des Nations Unies** (ONU) sur le thème « Les femmes au pouvoir et dans les processus de prise de décisions : édifier un monde différent ». La Présidente a eu l'occasion de délivrer un discours devant une audience de personnalités et de décideurs politiques, tels que Ban KI-MOON, secrétaire général de l'ONU ou encore Leymah GWOBEE, lauréate de prix Nobel de la paix.



Elle a souligné l'importance d'associer les femmes à la prise de décisions politiques et à la gouvernance des grandes entreprises. Elle a appelé les dirigeants mondiaux à donner l'exemple, notamment les femmes. Pour elle, « *la participation des femmes en politique n'est pas une question de mode, d'ambition ou de quotas. C'est une nécessité qui s'impose face aux défis économiques et ceux de la sécurité* ». (Information de la [Fondation Robert Schuman](#)).

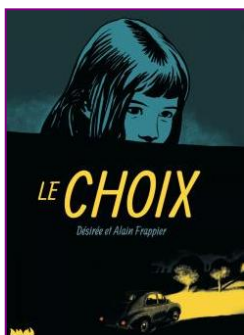
Egalité dans la vie personnelle et sociale

Continuer de faire baisser la consommation de tabac des femmes

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a annoncé le 24 février de nouvelles données issues du Baromètre santé de l'**Institut national de prévention et d'éducation pour la santé** (INPES) 2014 sur la consommation de tabac. Le baromètre fait apparaître des premiers résultats encourageants dans la population générale et on note que la consommation de tabac chez les femmes de 20 à 25 ans est passée de 39 % en 2010 à 32,5 % en 2014, et de 35,7 % à 28,7 % pour les femmes de 26 à 34 ans. Mais le cancer du poumon est depuis quelques années la deuxième cause de mortalité par cancer chez les femmes, avec 8 623 décès en 2012, juste derrière le cancer du sein. 17,8 % des femmes enceintes fument toujours au troisième trimestre de leur grossesse. Il s'agit du taux le plus élevé d'Europe. Marisol TOURAINE a annoncé la mise en place du pictogramme « femmes enceintes » qui apparaîtra systématiquement sur tous les paquets de cigarettes dans un délai de six mois, pour sensibiliser les femmes aux dangers du tabac pendant leur grossesse. Suite à la dépêche de l'**Agence France Presse**, plusieurs journaux du 25 février mettent l'accent sur cette question (« *Point noir chez les femmes enceintes* » pour **Libération**, « *Un pictogramme « femme enceinte » sur tous les paquets de cigarettes* » dans **La Croix**...).



Médecins, sages-femmes : les Ordres opposés à la suppression de la clause de conscience



Alors que le projet de loi relatif à la santé prévoit, dans son article 31, de permettre aux sages-femmes de pratiquer l'IVG médicamenteuse (synthèse du 21 février et page 3), l'Ordre des sages-femmes s'est positionné le 20 février pour le maintien de la clause de conscience qui permet aux professionnel-le-s de santé de refuser la réalisation d'une interruption volontaire de grossesse. Le 26 février, l'ordre des médecins a également indiqué être opposé à la suppression de la clause de conscience. Signalons ici, avec **L'Humanité** du 23 février (« *L'avortement en mémoire du corps des femmes* ») une bande dessinée de Désirée et Alain FRAPPIER, « Le Choix », publiée chez **La Ville brûle**. Selon l'éditeur, « Le Choix » est « un émouvant et magnifique roman graphique qui traite du droit des femmes à disposer de leur corps, et de celui des enfants de naître à la seule condition d'être désirés (...) ». Un « travail de mémoire et de vigilance, est aussi un manifeste pour une vie libre et heureuse ».

« Elle ne se gêne pas pour siffler les hommes... »

Sous le titre de « *Elle ne se gêne pas pour siffler les hommes...* », **L'Humanité** du 25 février dresse le portrait de Stéphanie FRAPPART. Depuis l'été dernier, indique le quotidien, la responsable des activités au sein de la Fédération sportive et gymnique du travail, « joue les pionnières en officiant comme arbitre central en Ligue 2 ». Le journal raconte le naturel machiste du milieu qui peut vite reprendre le dessus comme lors d'une défaite à Sochaux, le coach d'Arles-Avignon, Victor ZVUNKA, tance, avec une grosse arrière-pensée, la performance de Stéphanie FRAPPART : « *En plus, c'est une femme... Je veux dire, pour les sensations du ballon... Passons.* »



Lutte contre les violences

Les enfants, principales victimes de violences sexuelles

L'association **Mémoire traumatique et victimologie** a publié une enquête qualifiée d' « *alarmante* » sur le vécu des victimes de violences sexuelles et les lourdes conséquences à l'âge adulte des violences sexuelles subies dans l'enfance (**L'Humanité** et **La Croix** du 2 mars). Avec le soutien de l'UNICEF France et dans le cadre de sa campagne « Stop au déni » lancée en mars 2014, l'association a interrogé, entre septembre et mars 2014, plus de 1 200 victimes âgées de 15 à 72 ans dont 95 % de femmes. On en profite pour rappeler avec la **Fédération nationale solidarité femmes** que « la violence conjugale tue aussi des enfants ». Lancée à l'occasion du 25 novembre 2014 (synthèse du 30 novembre), [le nouveau spot de la FNSF](#), intitulé « Cache Cache » sera diffusé sur les principales chaînes de télévision française autour du 2 au 8 mars. La FNSF rappelle qu'« *exposés ou maltraités directement, les enfants sont toujours victimes dans les violences conjugales. Il est urgent de les prendre en compte* ».



[Retrouver le rapport sur le site de l'association](#)

Egypte : le fléau des violences faites aux femmes

Amnesty International lance une campagne contre les violences faites aux femmes en Égypte en demandant au président de la république d'Égypte de prendre enfin des mesures fortes pour y mettre fin. Selon l'association, « *en Égypte, les femmes et les jeunes filles sont victimes de violences d'une ampleur très inquiétante, tant dans la sphère privée que publique, notamment d'agressions sexuelles collectives et d'actes de torture en détention. Malgré des réformes, fragmentaires, adoptées récemment, les lacunes des lois égyptiennes et l'impunité encouragent dans le pays une culture généralisée des violences sexuelles et fondées sur le genre* ».



[Retrouver la campagne sur le site d' Amnesty International](#)

Culture, communication

L'oscar du meilleur discours à... Patricia ARQUETTE



La traditionnelle cérémonie des Oscars s'est déroulée le 22 février à Los Angeles. Entre humour et émotion, plusieurs séquences ont marqué ce rendez-vous. Plusieurs sites et journaux s'accordent pour décerner l'oscar du meilleur discours à Patricia ARQUETTE. L'actrice américaine, meilleur second rôle féminin pour « Boyhood », en a profité pour prononcer un vibrant plaidoyer en faveur de « *l'égalité de droits et salaires* » pour l'ensemble des Américaines. « *Pour chaque femme*

qui a donné naissance, pour chaque contribuable de cette nation, il est grand temps d'avoir l'égalité salariale une fois pour toutes aux États-Unis d'Amérique », a-t-elle déclaré.

[Retrouver la séquence sur le site du Monde](#)

Radio France, France Télévisions et Egalis lancent un recensement des expertes

« 80 % des experts interrogés dans les médias sont des hommes. Comme l'a souligné le CSA en septembre 2014, l'absence de femmes sur nos écrans participe à reproduire les inégalités et les stéréotypes ». Pour participer à la visibilité des femmes dans l'espace public et dans les médias, **Radio France**, **France Télévisions** et **Egalis** (qui regroupe trois agences spécialistes de l'égalité : Égaé, d'égal à égale, Équilibres et Autrement Conseil) lanceront fin mars le premier « Guide des Expertes » en ligne. Après trois éditions papier réalisées par Marie-Françoise COLOMBANI (EpOke) et Chebeka HACHEMI (synthèses des 5 novembre 2012 et 4 février 2013), le « Guide des Expertes » devient intégralement numérique et sera totalement gratuit. L'objectif est de recenser les expertes pouvant intervenir sur toutes les thématiques dans les médias, lors de conférences ou colloques afin que les journalistes, entreprises ou collectivités trouvent rapidement leurs contacts. Le site **expertes.eu** offrira un accès inédit aux médias et participera à la visibilité des femmes qui y seront recensées.

EXPERTES
LE GUIDE

[Participez au recensement des expertes !](#)

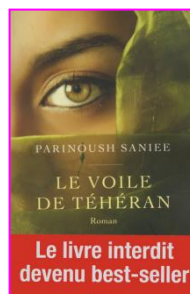
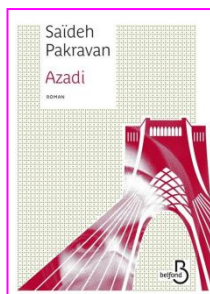
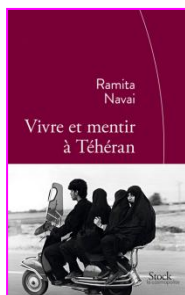
37^e Festival International de Films de Femmes de Créteil du 13 au 22 mars 2015

« Certaines initiatives ont repris notre combat et à nos côtés, répercutent notre cri d'alerte et de solidarité : soutenons la longue marche des femmes contre leur condition. Soutenons le cinéma des femmes ». Le 37^e **Festival International de Films de Femmes** (FIFF) de Créteil approche avec un programme qui « annonce des Turbulences qui risquent de provoquer dans les démarches artistiques, sociologiques et féministes de légers dérangements dans les genres cinématographiques et leurs personnages », indique [le site du FIFF](#). « Bousculer les statistiques discriminantes, nourrir une révolte existentielle, tel est bien l'enjeu de cette 37^e édition ». « Beau temps avec agitation ! Une météo force 37 ! Comme nous l'aimons », signe Jackie BUET, la fondatrice du Festival.



Des écrivaines iraniennes contre les mensonges de leur société

« Quatre femmes s'insurgent contre les mensonges de la société iranienne » : **Le Figaro** littéraire du 19 février signalait quatre ouvrages, signés par quatre écrivaines iraniennes. Sous le titre « Antigone à Téhéran », le quotidien recense « Vivre et mentir à Téhéran » de Ramita NAVAI (**Stock**), « Azadi » de Saïdeh PAKRAVAN (**Belfond**), « Le voile de téhéran » de Parinoush SANIEE (**Robert Laffont**) et « Les jardins de consolations » de Parisa REZA (**Gallimard**).



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>